

Mr et Me ASSEMAT  
Lieu dit Calmes  
81360 Montredon Labessonnié

REÇU le 21 MAI 2021 Le 20 mai 2021

REÇU le 21 MAI 2021

Monsieur le maire,

Par cette lettre nous vous informons que nous voudrions changer la destination du bâtiment situé sur la parcelle AO 0132, en prévision de l'installation d'un artisan, nous voudrions également que la parcelle attenante AO 0131 devienne constructible.

Autres demandes :

Nous voudrions que le chemin qui passe derrière ces parcelles soit déclassé, il ne sert plus à personne et est envahi par la végétation, nous voudrions en acheter un morceau pour relier ces deux parcelles à la AO 0223 qui nous appartient aussi.

Il faudrait également régulariser la situation de la parcelle AO 0138 qui a été prise par la municipalité pour l'agrandissement de la route, il y a de nombreuses années, ainsi qu'une partie de la parcelle AO 0114.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer nos respectueuses salutations,

Asémat Dominique



Assémat Gilberte



ASSEMAT

Envoyé en préfecture le 05/08/2021

Reçu en préfecture le 05/08/2021

Affiché le

ID : 081-218101822-20210726-DE202147-DE

Département :  
TARN  
Commune :  
MONTREDON-LABESSONNIE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

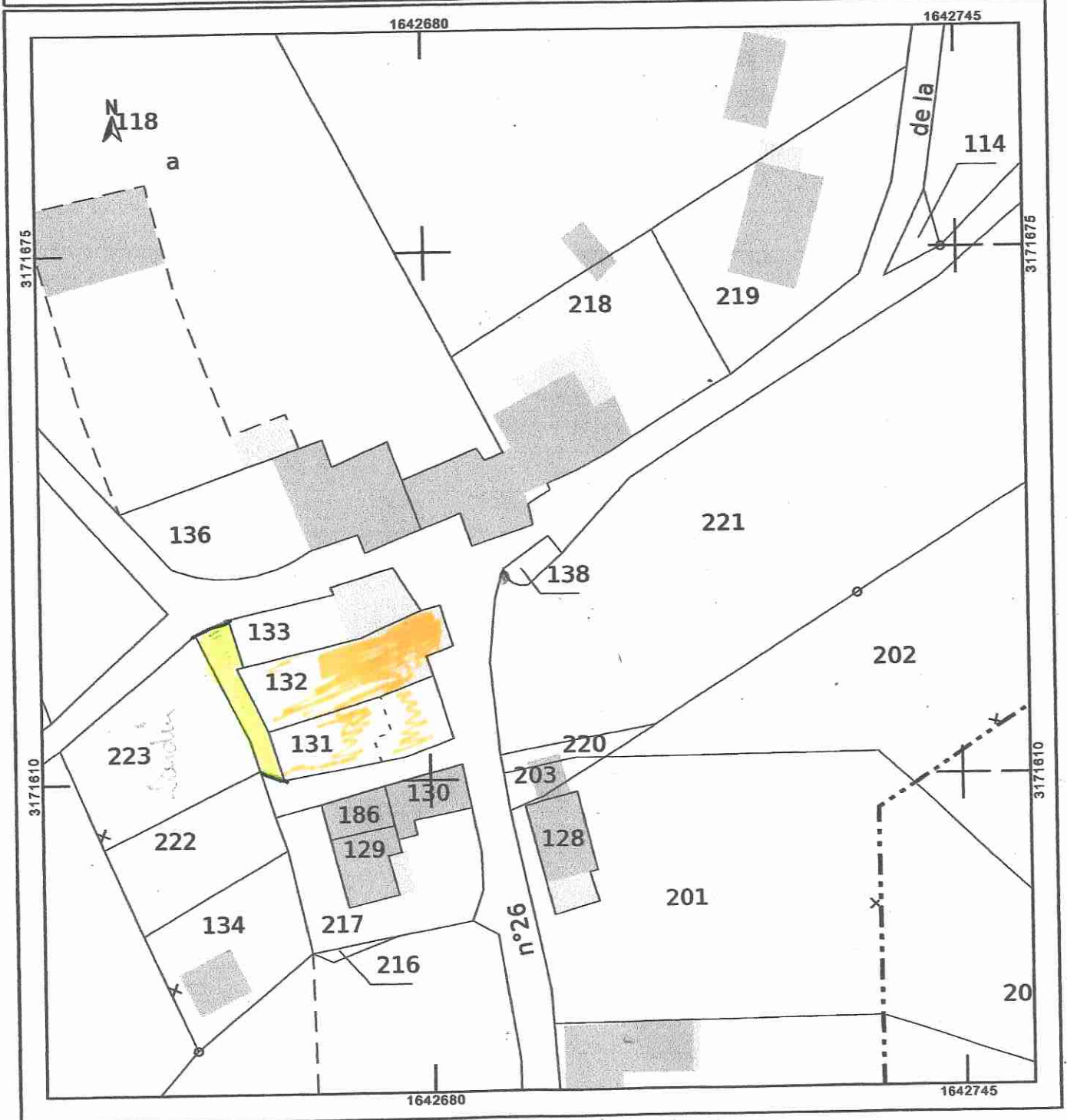
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

par le centre des impôts foncier suivant :  
CDIF CASTRES  
Pôle de Topographie et de Gestion  
Cadastrale 4, avenue Charles de Gaulle  
81108  
81108 CASTRES  
tél. 05 63 62 52 39 - fax  
ptgc.iam@dgfip.finances.gouv.fr


Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Section : AO  
Feuille : 000 AO 01  
Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/650  
Date d'édition : 14/05/2021  
(fuseau horaire de Paris)  
Coordonnées en projection : RGF93CC44  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics



 chemin

 Bâtiment et  
Parcelle constructible.